

> D.U. COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉPA TALENTS DU SERVICE PUBLIC

Présentation du dispositif

Le D.U. Collectivités territoriales, c'est quoi ?

Un diplôme ouvert à tous (boursiers et non boursiers) préparant aux concours de la fonction publique territoriale

La Prépa' Talents du Service Public, c'est quoi ?

La Prépa Talents est un dispositif du gouvernement destiné aux étudiants boursiers les plus méritants de l'enseignement supérieur pour préparer les concours de la fonction publique.



Objectifs de la formation

Lutter contre l'autocensure aux concours

Le déficit d'information sur les métiers, les modalités et les voies d'accès à la fonction publique conduit à une autocensure des jeunes, même lorsqu'ils sont diplômés d'un cursus universitaire. Une étude de 2016 montre que seul un jeune sur dix en cursus universitaire envisage de présenter un des concours de la fonction publique : 21% estiment que ces concours seraient trop sélectifs et 17% qu'ils ne sont pas suffisamment diplômés pour les concours visés.

L'objectif est de donner confiance aux étudiants, qui peuvent réussir les concours les plus sélectifs !

Contribuer à la diversification de la fonction publique et à l'accès à la fonction publique territoriale

Certains métiers de la fonction publique territoriale sont méconnus alors même que les collectivités territoriales sont confrontées à des difficultés de recrutement renforcées par la conjoncture démographique.

En préparant aux concours de la fonction publique territoriale, la Prépa'Talents « Collectivités territoriales » veut donner aux étudiants toutes les chances d'une insertion professionnelle rapide et réussie.

A quels concours prépare la Prépa' Talents « Collectivités territoriales » ?

La Prépa'Talents « Collectivités territoriales » a vocation à accompagner les étudiants dans la préparation des concours de la fonction publique territoriale A et B. Sont particulièrement visés :

- Le concours d'**attaché territorial**. Il vise à des fonctions diverses comme cadres administratifs des collectivités territoriales, par exemple en tant que chargés de mission ou d'études, acheteurs, chefs de service, directeurs généraux de service au sein des communes, départements, régions, intercommunalités...

- Le concours de **rédacteur territorial** menant à des fonctions diverses : gestion administrative, budgétaire, comptable, juridique. Il conduit à être secrétaire général de mairie, chargé de projet, conseiller en urbanisme...

Pourquoi rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

Les étudiants rejoignant la Prépa' Talents disposent de nombreux atouts leur permettant de préparer au mieux les concours visés :

- Le suivi d'une **maquette adaptée** pour préparer les concours, avec des **enseignements professionnalisants** (mises en situation, méthodologie des épreuves, cas pratiques...) **et académiques** (droit, finances publiques, numérique, etc.).
- L'encadrement par une **équipe pédagogique composée pour une bonne part de professionnels** ayant l'expérience des concours.
- Un **accompagnement personnalisé par du tutorat** assuré par des professionnels, qui peuvent être mentors des préparateurs et les accueillir en immersion dans leurs structures.
- **L'engagement dans la préparation permet l'obtention du Diplôme d'Université (DU) Collectivités territoriales.**
- Le **bénéfice d'une Bourse Talents du Service Public de 4 000 euros** est assuré aux préparateurs (selon certains critères d'éligibilité), pour permettre aux étudiants de se consacrer au maximum à la préparation (cumulable avec la bourse sur critères sociaux).
- Un **soutien pour accéder aux logements et à la restauration du CROUS**, partenaire du dispositif, est prévu.

Quel rythme ?

Les heures d'enseignement se dérouleront sur deux demi-journées par semaine.

Public visé

Tout étudiant ayant validé un bac+2 (boursier et non boursier). Seul le financement Prépa Talents est réservé aux boursiers.

Comment rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

La première étape réside dans l'envoi d'un dossier de candidature.

Ensuite, une commission de sélection examinera les candidatures. Les étudiants sont **recrutés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'une sélection** tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.

Quels cours ?

Enseignements	Volume horaire
Module 1 : Environnement territorial - Les grands principes de l'organisation administrative (Collectivités territoriales, compétences, actes, contrôle) 20 h - Commune et institutions 10 h - Intercommunalité 5 h	35
Module 2 : Ingénierie des finances locales - Présentation des finances et fiscalité locales 10 h - Elaboration du budget, recherche de financements 10 h - Exécution du budget 10 h - Commande publique 10 h	40
Module 3 : Outils de la décision publique - Elections et état civil 10 h - Police administrative 5 h - Documents de planification en matière d'urbanisme 5 h - Biens, patrimoine 5 h - Gestion du personnel : fonction publique, recrutement, notion de paies, carrières... 10 h	35
Module 4 : Environnement professionnel - Management des équipes 10 h - Méthodologie rapport de stage et accompagnement recherche emploi 5 h - Environnement numérique 5 h - Méthodologie des épreuves 20 h - Entraînement épreuves orales 5 h	45
Stage 2 mois Rapport de stage et soutenance	



CONTACTS

Directrice de la Prépa' Talents :
> **Armelle TREPPOZ**

✉ armelle.treppoz@univ-orleans.fr

Secrétariat :

✉ prepatalentsDU.ces@univ-orleans.fr
☎ 02 54 08 52 90